



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Nous
Vacciner
c'est nous
Protéger !

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Éclair
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Claire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Assainir

Vous pourrez découvrir dans les deux pages qui suivent le rôle inattendu que nos stations d'épuration sont appelées à jouer dans la lutte contre le covid-19 en matière de surveillance de l'évolution de la pandémie. Mais au-delà, j'aimerais m'attarder quelques instants sur l'importance cruciale de notre réseau d'assainissement, les stations d'épuration ne constituant « que » le dernier maillon de cette chaîne.

Un constat tout d'abord : toute activité ou même présence humaine génère des « eaux usées ». On appelle ainsi tout ce que vous évacuez lors d'une douche ou d'une lessive, pour ne donner que ces deux exemples. La majorité de nos logements, notamment ceux situés en milieu urbain, sont raccordés à un réseau d'assainissement, c'est-à-dire des conduites dans lesquelles se déversent nos eaux usées et qui aboutissent à une station d'épuration. Le rôle de cette dernière est simple : filtrer et purifier ces eaux sales afin qu'elles puissent rejoindre le milieu naturel.

Pour résumer, un réseau d'assainissement comme celui d'Ardenne Métropole a pour principale fonction de limiter, voire supprimer l'impact environnemental des activités humaines. Or, en la matière, notre marge de progression est grande... Raison pour laquelle vos élus ont récemment décidé d'intensifier les contrôles auprès de ceux qui ne sont pas reliés au réseau, préférant s'en remettre à un système d'assainissement individuel. Autre décision, aider financièrement ceux qui décident de se connecter à une partie nouvellement créée du réseau collectif. Une opportunité dont vont pouvoir bénéficier les habitants de Pont-Maugis ou Thelonne, sous peu ceux de Fagnon, Rubécourt, Bosseval ou Hannogne.

Tous ces efforts ont un but unique : éviter le rejet d'eaux usées dans la nature et respecter ainsi notre environnement.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Covid-19 : Ardenne Métropole monte en puissance

Multiplication des possibilités de se faire vacciner, aides économiques inédites, participation à une expérience nationale destinée à nous aider à gérer la pandémie : Ardenne Métropole fait feu de tout bois pour lutter contre le covid-19 et ses conséquences.

Et si face au covid, la solution venait de nos stations d'épuration ? L'idée gagne du terrain au sein de la communauté scientifique. Au point que des chercheurs ou enseignants de la Sorbonne, du Comité analyse, recherche et expertise, du laboratoire Eau de Paris, de l'Institut universitaire de France, de l'Ifremer ou de l'Institut de recherche biomédicale des armées (excusez du peu...) ont uni leurs expertises pour créer le réseau Obépine, pour OBservatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées. Comme quoi être scientifique n'empêche pas un brin de poésie...

Tout part d'une constatation. Si le tristement célèbre coronavirus est connu pour infecter les voies respiratoires des personnes contaminées, on le retrouve aussi en quantité non négligeable dans leur tube digestif. Et de là dans ce qu'il est convenu d'appeler les "eaux usées", issues de nos lavabos, de nos cuisines, de nos salles de bain... et de nos toilettes. Ces eaux usées sont collectées et aboutissent dans des stations d'épuration, ces dernières ayant pour fonction de les purifier avant de les rendre à la nature une fois propres. Voilà pour les grandes lignes.

Plus rapide que les tests

La communauté scientifique a donc eu l'idée de prélever et analyser ces eaux usées pour y détecter l'éventuelle présence du virus. Et ça marche ! L'été dernier, alors que les indicateurs habituels de circulation du covid-19 étaient au plus bas, le réseau Obépine a tiré la sonnette d'alarme, expliquant que ses relevés indiquaient une prochaine deuxième vague. Et nous savons tous ce qu'il s'est passé cet automne...

La station d'épuration de Charleville-Mézières, qui reçoit les eaux usées venues de 16 communes, fait partie des quelque 150 installations de ce type retenues sur le territoire national pour former le réseau Obépine. À intervalles réguliers, des prélèvements sont effectués et analysés. "Il s'agit d'un indicateur très intéressant car il porte sur l'ensemble de la population, argumente Vincent Maréchal, virologue à Sorbonne Université et cofondateur d'Obépine,

dans une interview parue sur le site Industrie & Technologies. *Cet indicateur donne un instantané assez précis d'une situation, alors que la dynamique de l'épidémie retranscrite via les résultats des tests peut avoir plusieurs jours de retard sur la réalité.*"

Précision et fiabilité

La fiabilité des données présentées par Obépine est en effet logique. Même menée avec succès, une campagne de dépistage similaire à celle organisée sur le territoire d'Ardenne Métropole fin décembre ne permet de tester "que" 20 % de la population. À l'inverse, près de 85 % des habitations sont raccordées au réseau d'assainissement aboutissant à une station d'épuration.

Autre avantage, géographiquement parlant, cette surveillance pourrait permettre d'affiner de manière très précise la réponse des pouvoirs publics face à la pandémie : telle station, ou tel groupe de stations, indique des résultats inquiétants ? Un couvre-feu s'impose sur cette portion précise du territoire. Mais pas obligatoirement ailleurs...

Pour en savoir plus :

www.reseau-obepine.fr

www.ardenne-metropole.fr



5 CENTRES DE VACCINATION

- ▶ Charleville-Mézières
Parc des Expositions
(route de la Vieille Meuse)
- ▶ Villers-Semeuse
Cossec Roger Marche
(route Nationale)
- ▶ Nouzonville - Salle des Fêtes
(place Gambetta)
- ▶ Vrigne-aux-Bois
Salle des Fêtes
(avenue Voltaire)
- ▶ Sedan - Cossec Porte de Balan
(rue de l'ancienne porte de Balan)



Jusqu'à

-50%

Du 12 au 28 Mars
**OUVERT
TOUS LES JOURS
10h-18h
NON-STOP**

Intérieur' AMEUBLEMENT
94, ruelle du Petit Pré
08150 ROUVROY-SUR-AUDRY
☎ 03 24 35 84 38
contact@interieur-ameublement.com

Les capacités de vaccination doublent

Venant compléter ceux déjà créés à Charleville-Mézières, Villers-Semeuse, Vrine-aux-Bois et Sedan, un nouveau centre de vaccination ouvre dans la salle des fêtes de Nouzonville.

Autre changement, les deux centres de Sedan et Charleville-Mézières, jusqu'alors installés au sein des hôpitaux de ces deux villes, déménagent : celui de Charleville prend place au parc des expositions tandis que son homologue sedanais est hébergé au centre social le Lac. Avec à chaque fois les mêmes avantages : une destination plus facile à rejoindre, de larges capacités de stationnement et des locaux beaucoup plus vastes qui vont permettre d'augmenter la cadence en vaccinant plus d'habitants dans le même laps de temps.

Au final, grâce au soutien d'Ardenne Métropole, l'État va pouvoir localement doubler le rythme de la campagne avec plus de 1.500 possibilités de vaccination chaque semaine.



Des aides pour les entreprises créées en 2020

Depuis le début de la crise, Ardenne Métropole multiplie les aides aux entreprises, tout particulièrement les commerçants et artisans. Au total, l'agglomération a déjà injecté près d'un million d'euros afin de soutenir ce pan important de notre activité économique (détail ci-dessous). Et ce n'est pas fini...

À l'usage, il s'est avéré en effet que certaines entreprises, les plus jeunes, ne pouvaient jusqu'alors bénéficier d'aucune aide, que cette dernière vienne d'Ardenne Métropole, de la région Grand Est ou de l'État. Pour la bonne raison que ces aides sont calculées d'après la perte de chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Pour les entreprises nées en 2020, le calcul était rapide : pas d'activité en 2019, donc pas de baisse du chiffre d'affaires en 2020, donc pas d'aide. Fermez le ban ! Mais ça, c'était avant... Les jeunes pousses fermées pour cause administrative peuvent désormais prétendre à une aide, plafonnée

Je fais partie
des publics qui
peuvent être
vaccinés ?

**JE PRENDS
RENDEZ-VOUS**

09 72 76 02 50

**du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
ou sur le site www.sante.fr**

**J'AI RENDEZ-VOUS ET
J'AI 75 ANS OU PLUS**

**mais je n'ai pas de
moyen de transport**

**Ardenne Métropole et ses partenaires
proposent un service gratuit de transport**

**Renseignements et réservation*
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h :**

06 16 74 14 21

tad-vaccin-ardenne-metropole@ratpdev.com

* réservation avant 12 h pour un transport le
lendemain, sous réserve de disponibilité.



plus d'informations sur www.ardenne-metropole.fr

à 4.000 euros, qui leur permettra de régler leur loyer, leur assurance ou leurs factures de gaz, d'électricité et de téléphone. Elles ont jusqu'au 15 avril pour se faire connaître. Le dossier de demande de subvention est disponible sur www.ardenne-metropole.fr

Des aides pour 347 entreprises

Depuis le printemps, Ardenne Métropole a financièrement soutenu 347 entreprises de son territoire.

131 hôtels, bars ou restaurants ayant enregistré une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50 % en avril et mai 2020, pour un total de 223.000 euros.

181 hôtels, bars restaurants traditionnels, traiteurs, établissements récréatifs et de loisirs, salles de sports ou organisateurs de foires et de salons ayant enregistré une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50 % en novembre 2020, pour un total de 570.000 euros.

35 entreprises retenues dans le cadre du dispositif Résistance, porté par la région Grand Est et cofinancé à hauteur de 25 % par l'agglomération (soit une dépense de 155.000 euros pour Ardenne Métropole).

Il faut ajouter à cette liste l'opération "bons d'achat", permettant aux habitants d'acheter des bons à faire valoir chez les commerçants du cru, bons dont la valeur est augmentée de 50 % par l'agglomération. Près de 900 de ces chèques ont trouvé preneur, soit une participation financière de 13.400 euros pour Ardenne Métropole.

VACCIN COVID-19

Vous avez rendez-vous mais pas de moyen de locomotion : Ardenne Métropole vous transporte
Réservation au 06 16 74 14 21



GRUPE QRATP

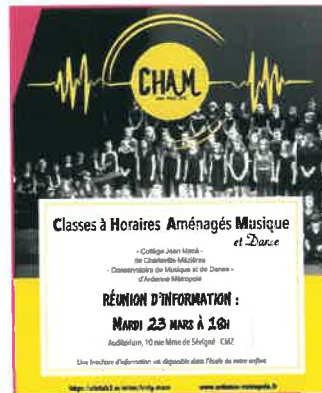


CHAM classe à horaires aménagés musique et danse

La section CHAM proposée par le collège Jean Macé et le Conservatoire Ardenne Métropole est ouverte à tous les futurs collégiens qui souhaitent suivre un enseignement renforcé musical ou chorégraphique.

Une réunion d'information est organisée le mardi 23 mars à 18 h à l'Auditorium du Conservatoire situé rue Madame de Sévigné à Charleville-Mézières, dans le respect du protocole sanitaire (inscription obligatoire à crd@ardenne-metropole.fr).

Retrouvez le contenu de l'enseignement proposé et les modalités d'inscription sur : www.ardenne-metropole.fr



COMPOST GRATUIT

Vous êtes nombreux à vous rendre en déchèterie afin de valoriser vos déchets verts. Ces derniers arrivent à maturité au printemps et peuvent alors être distribués sous forme de compost. Valodea organise, en partenariat avec Ardenne Métropole, la session printanière de l'opération "Retour du compost en déchèterie".

Du 16 mars au 11 avril inclus, venez chercher gratuitement du compost dans les déchèteries participantes du territoire (dans la limite des stocks disponibles) :

- | | | |
|------------------------|--------------|---------------------|
| - Aiglemont | - Flize | - Montcy-Notre-Dame |
| - Charleville-Mézières | - Gespunsart | Le Waridon |
| Saigny Pré | - Glaire | - Pouru-Saint-Rémy |
| | | - Vrigne-aux-Bois |

Modalités d'accueil en déchèteries : www.ardenne-metropole.fr



DÉCHETS VERTS

Pour la 6^{ème} année consécutive, Ardenne Métropole proposera du 19 avril au 19 novembre 2021 le ramassage des déchets verts auprès des personnes âgées d'au moins 75 ans et/ou handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité. Cette initiative lancée en 2015 connaît un succès grandissant : en 2020, plus de 2.600 foyers répartis sur 54 communes du territoire ont bénéficié de ce service gratuit.

Les inscriptions sont automatiquement reportées d'une année sur l'autre : il est donc inutile d'effectuer la moindre démarche si vos déchets verts étaient ramassés en 2020.

Première inscription : vous avez jusqu'à fin avril 2021 pour vous inscrire pour la période de collecte de l'année en cours. Les inscriptions faites à partir de mai seront prises en compte pour la session 2022.

Plus d'informations et formulaire de demande d'inscription sur www.ardenne-metropole.fr



STOP PUB

Dans le cadre de l'opération "avec Ardenne Métropole : jetons moins, trions ce qu'il reste !", l'agglomération diffuse depuis mai 2019 des "Stop Pub" à apposer sur les boîtes aux lettres.

Environ 10 000 boîtes aux lettres du territoire sont désormais équipées, soit 16 % des foyers.

Chaque adhésif permet d'éviter 30 kg de papier. En un an, 300 tonnes de papier sont ainsi détournées des circuits de collecte dont le coût de traitement et de transport est de 120 € la tonne. La dépense évitée est de 36 000 € / an... sans compter la part de papier que l'on retrouve malheureusement encore dans nos déchets ménagers et qui part à l'enfouissement (10% de notre poubelle).

Il est interdit de déposer des publicités ou informations commerciales dans une boîte aux lettres qui arbore un Stop Pub. La mention complémentaire sur l'autocollant permet de continuer de recevoir l'information des collectivités territoriales.

L'autocollant est à votre disposition dans les mairies du territoire d'Ardenne Métropole, mais vous pouvez également découper le visuel ci-dessous ou bien encore créer votre propre visuel.



#COVID19 - SERVICES ET ÉQUIPEMENTS ARDENNE MÉTROPOLE - MODALITÉS D'ACCUEIL
Suivez l'évolution de la situation sur : www.ardenne-metropole.fr  